

Mémoire de l'ICA au Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD, Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques) du Financial Stability Board (FSB, Conseil de stabilité financière) transmis au moyen du formulaire électronique (10 février 2017).

**Nous n'indiquons ici que les questions auxquelles l'ICA a répondu.*

Informations sur la personne répondant au questionnaire

Q1a Veuillez inscrire vos informations dans les cases ci-dessous

Titre de civilité	Monsieur
Nom	David Dickson
Nom de la société	Institut canadien des actuaires (ICA)
Poste/Fonction	Président
Pays	Canada

Q1b Laquelle des réponses suivantes décrit le mieux votre sphère de compétence au sein de votre organisation?

Veuillez en choisir seulement UNE

Expert universitaire/de l'industrie

Administration

Membre du Conseil d'administration

Conformité

Rapport annuel de société

Stratégie d'entreprise

Finances

Gestion générale

Affaires publiques/réglementaires

Gestion des placements/de l'actif

Services juridiques

Gestion du risque

Développement durable

Technologies

Autre (veuillez préciser)

Q1c Laquelle des réponses suivantes décrit le mieux le type de votre organisation?

Veillez en choisir seulement UNE

- Secteur des services financiers, y compris les propriétaires d'actif
- Secteur non financier
- Organisation non gouvernementale (ONG)
- Secteur universitaire
- Association commerciale/professionnelle (secteur financier)
- Association commerciale/professionnelle (secteur non financier)
- Autre (veuillez préciser)

Q1d Veuillez choisir le secteur d'activité principal de votre société dans la liste ci-dessous :

Veillez en choisir seulement UN

- Gestion d'actifs
- Services bancaires
- Agence de notation du crédit
- Assurances (souscription)
- Régimes de retraite, dotations, fondations et autres propriétaires d'actif
- Commerce des valeurs mobilières
- Autre (veuillez préciser)

L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme bilingue national et le porte-parole de la profession actuarielle au Canada. Ses plus de 5 000 membres se vouent à fournir des services et des conseils actuariels de la plus haute qualité. L'Institut fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres.

Les actuaires sont des experts en gestion du risque. Ils utilisent les mathématiques, les statistiques et les probabilités pour assurer la sécurité financière de la société. Les domaines de pratique actuariels traditionnels comprennent les assurances (assurance-vie et assurances incendie, accidents et risques divers ou IARD), les placements, les régimes de retraite et la gestion du risque d'entreprise. Les actuaires exercent aussi dans des champs non traditionnels, comme les changements climatiques, les soins de santé et les services bancaires.

Q2 Laquelle des réponses suivantes décrit le mieux votre point de vue par rapport aux recommandations du TCFD?

Veillez en choisir seulement UNE

- Utilisateur de l'information financière relative aux changements climatiques
- Préparateur de l'information financière relative aux changements climatiques
- À la fois utilisateur et préparateur
- Autre (veuillez préciser)

Recommandations et conseils s'adressant à tous les secteurs

Les recommandations du TCFD s'articulent autour de quatre thèmes qui représentent les éléments au cœur du fonctionnement des organisations, à savoir la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les indicateurs et les cibles (voir la page 16 du rapport du TCFD). Le TCFD estime important de bien comprendre les implications financières et stratégiques que les risques et opportunités liés aux changements climatiques peuvent avoir sur les organisations, de même que le contexte de gouvernance et de gestion du risque dans lequel les organisations évoluent.

Q3a Dans quelle mesure les recommandations et les conseils du TCFD qui s'adressent à tous les secteurs sont-ils utiles à la préparation des divulgations sur l'incidence financière potentielle des risques et opportunités liés aux changements climatiques?

Veillez choisir UNE seule réponse.

Très utiles

Plutôt utiles

Ni utiles ni inutiles

Pas très utiles

Pas utiles du tout

Je ne sais pas

Q3b Veuillez expliquer votre réponse plus en détails dans la case ci-dessous.

L'ICA appuie fortement l'approche adoptée par le TCFD. Nous reconnaissons que les informations prospectives fournies dans le contexte des exigences relatives aux rapports financiers aideront grandement les parties à prendre des décisions éclairées en matière de placement, de répartition du capital et de souscription. Forts de l'expérience des sociétés d'assurances qui doivent estimer les exigences en capital fondées sur le risque, nous pouvons aussi dire que le processus même de préparation de ces informations prospectives procure en soi un avantage important aux préparateurs. Pour toutes les entités qui n'ont pas examiné les risques climatiques sous cet angle, ce processus les renseignera sur leur propre exposition. Cet avantage contribuera dans une large mesure à apaiser les réticences que peut soulever le coût de la préparation de ces divulgations.

Le mélange de divulgations qualitatives et quantitatives devrait être mesuré dans le temps, afin de s'assurer que la transition espérée vers des divulgations plus quantitatives ait réellement lieu. Les gouvernements, les organismes de réglementation et les propriétaires d'actif joueront un rôle clé en ce sens, de concert avec une surveillance continue exercée par le Financial Stability Board (FSB).

Conseils complémentaires

Q3c Dans quelle mesure les conseils complémentaires du TCFD à l'endroit de certains secteurs sont-ils utiles à la préparation des divulgations sur l'incidence financière potentielle des risques et opportunités liés aux changements climatiques? Veuillez vous référer aux conseils complémentaires donnés en annexe du rapport du TCFD.

Veuillez choisir UNE seule réponse.

Très utiles

Plutôt utiles

Ni utiles ni inutiles

Pas très utiles

Pas utiles du tout

Je ne sais pas

Q3d Veuillez expliquer votre réponse plus en détails dans la case ci-dessous.

Nous répondons du point de vue à la fois de l'utilisateur et du préparateur de l'information. Les conseils complémentaires constituent un exposé minutieux et de plus amples éclaircissements sur l'intention des recommandations, ce qui facilitera leur mise en œuvre. Toutefois, il semble que les conseils s'adressant à tous les secteurs, dans le rapport principal (qui sont reproduits dans les conseils complémentaires), ne soient pas particulièrement pertinents pour les propriétaires d'actif. Par exemple, les conseils indiquent que le propriétaire d'actif serait encouragé à divulguer l'incidence sur ses coûts d'exploitation, ses dépenses en capital, ses acquisitions, l'accès au capital, etc. Bien que cela soit facilement compréhensible dans le cas d'une société financière ou non financière, on ne peut en dire autant pour ce qui est du propriétaire d'actif. Nous vous suggérons donc de conserver la structure générale (qui couvre la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les indicateurs et les cibles), mais de l'adapter pour les propriétaires d'actif en utilisant les concepts exposés dans les conseils complémentaires.

Processus décisionnel des organisations

Q4a Si les organisations divulguent les informations conformément aux recommandations du TCFD, dans quelle mesure ces informations seront-elles utiles à votre organisation au moment de prendre des décisions (p. ex., en matière de placement, de prêt ou de souscription d'assurance)?

Veuillez choisir UNE seule réponse.

Très utiles

Plutôt utiles

Ni utiles ni inutiles

Pas très utiles
Pas utiles du tout
Je ne sais pas

Q4b Veuillez expliquer votre réponse plus en détails dans la case ci-dessous.

L'ICA est un organisme professionnel et, à ce titre, il n'est pas un utilisateur direct de telles informations. Néanmoins, nous appuyons sans réserve l'amélioration de l'information et la transparence proposées par ces recommandations, qui seront utiles aux actuaires, à leurs clients et à l'ensemble des sociétés dans lesquelles ils évoluent. Une meilleure information aidera l'ICA à modifier ses exigences d'éducation et à optimiser les pratiques exemplaires, permettant ainsi aux actuaires de mieux ajuster leurs hypothèses en fonction d'un avenir en constante évolution. Cette information améliorée serait utile pour tenir compte adéquatement du risque lié aux changements climatiques dans la tarification des produits d'assurance IARD et des risques individuels, et de prendre des décisions de placement appropriées. L'optimisation des décisions dépend souvent d'une évaluation adéquate de leur incidence sur autrui et de ses réactions possibles, comme l'a exposé John Nash, économiste et lauréat d'un prix Nobel.

Divulgations supplémentaires

Q5 Quelles autres divulgations financières relatives aux changements climatiques, qui ne sont pas visées à l'heure actuelle par les recommandations du TCFD, vous seraient utiles?

Veuillez inscrire votre réponse dans la case ci-dessous.

Aucune. Comme nous l'avons mentionné, nous encourageons le TCFD à surveiller les divulgations et à fournir une rétroaction dès le départ, afin de s'assurer que la transition du qualitatif au quantitatif ait lieu. Cela nécessitera une étroite collaboration entre les gouvernements et les organismes de réglementation, et un dialogue franc avec les propriétaires d'actif, les sociétés et les autres parties prenantes clés. Un examen plus détaillé du processus pourrait avoir lieu au bout de cinq ans. La transition des divulgations qualitatives à quantitatives ne se fera probablement pas sans difficultés, en raison de l'incertitude liée aux modèles de changements climatiques et aux impacts sur la société dans son ensemble, et nous ne voyons pas la nécessité de divulgations supplémentaires, lesquelles pourraient ralentir la mise en œuvre.

Analyse de scénarios

Q6 Le TCFD recommande aux organisations de décrire la performance probable de leurs stratégies selon divers scénarios de changements climatiques, dont un scénario à 2 °C (voir la page 16 du rapport du TCFD). Dans quelle mesure la description du rendement potentiel selon divers scénarios est-elle utile pour comprendre les répercussions des changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière d'une organisation?

Veillez choisir UNE seule réponse.

Très utile

Plutôt utile

Ni utile ni inutile

Pas très utile

Pas utile du tout

Je ne sais pas

Q7 Veillez développer votre réponse.

L'étendue des répercussions futures des changements climatiques est hautement incertaine. Par conséquent, un minimum de deux scénarios analysés donnerait à l'utilisateur un bien meilleur aperçu de la diversité des répercussions et des réactions. Un scénario ne représente ni une projection ni une prévision, comme l'a fait remarquer le TCFD. Il s'agit d'une histoire intrinsèquement cohérente et qui illustre une situation ainsi que des possibles actions et réactions consécutives. L'analyse d'un seul scénario ne permettrait pas à l'utilisateur de bien comprendre l'étendue possible et la nécessité ou les opportunités de souplesse quant à l'approche de gestion de l'organisation. L'analyse de deux scénarios englobant la gamme de résultats les plus probables fournirait de l'information utile et permettrait de réaliser de l'interpolation et de l'extrapolation. Si des entités souhaitent analyser d'autres scénarios adaptés à leur situation particulière, elles devraient être encouragées à le faire et à l'indiquer dans leur rapport.

En notre qualité d'actuaire, nous nous permettons d'attirer votre attention sur le processus de comptabilisation des dépenses de régimes de retraite en vertu de l'IAS 19 (*International Accounting Standard 19*), basé sur une norme commune. Bien que les actuaires puissent choisir différentes méthodes d'évaluation actuarielle pour le provisionnement des régimes de retraite, l'IAS 19 exige l'usage d'une méthode commune pour comptabiliser le passif des régimes de retraite. Cette norme comptable harmonisée facilite la comparabilité et laisse à chaque entreprise la liberté de prendre ses propres décisions quant à la voie à suivre en matière de financement. Suivant l'exemple du concept de l'IAS 19, nous estimons qu'aux fins de déclaration, l'identification dès le départ de scénarios standards liés aux changements climatiques améliorerait la comparabilité, et nous reconnaissons que même avec un seul scénario, par exemple 2 °C, il existe de nombreuses façons dont les changements climatiques pourraient survenir. Qui plus est, nous croyons que si le TCFD, en consultation avec des experts du climat, décrivait au moins deux scénarios plus en détails, cela faciliterait la comparabilité des informations déclarées et bénéficierait aux utilisateurs des divulgations financières relatives aux changements climatiques. Attendre que les meilleurs scénarios émergent au fil du temps pourrait prendre de nombreuses années ou même ne jamais se produire, à moins qu'un certain mécanisme ne soit mis en place pour uniformiser les choix. Nous aborderons plus loin les aspects méthodologiques de ce processus.

Par ailleurs, nous sommes conscients que les entités sont peut-être réticentes à divulguer des informations d'ordre opérationnel ou des informations qu'elles jugent sensibles sur le plan commercial ou stratégiques, ou encore des informations qui risquent de donner lieu à des litiges. Une collaboration avec l'industrie ou le secteur afin de développer un arbre de scénarios cohérents (soit une vision commune de la modélisation du scénario climatique par rapport aux risques de transition et de litige qui lui sont associés) pourrait atténuer cette réticence, mais, en fin de compte, les propriétaires et les gestionnaires d'actifs auront besoin de ces informations pour procéder à une évaluation rigoureuse des décisions en matière de répartition du capital ou de souscription.

Q8 Le TCFD est conscient qu'il est difficile de divulguer suffisamment d'informations pour permettre une meilleure compréhension de la solidité d'une stratégie et des plans financiers d'une organisation selon différents scénarios climatiques plausibles. Certaines difficultés peuvent découler de la méconnaissance relative aux méthodologies et aux indicateurs employés pour l'analyse de scénarios, à l'insuffisance des normes de pratique ou aux coûts. Selon vous, quelles mesures seraient efficaces pour gérer les difficultés potentielles liées à la réalisation d'analyses de scénarios et à la déclaration des informations que l'on recommande de divulguer?

Veuillez classer par ordre les trois mesures les plus efficaces parmi celles proposées.

Des travaux supplémentaires par les groupes sectoriels professionnels et les utilisateurs des divulgations portant sur les éléments cruciaux à divulguer sont requis pour aider à surmonter les préoccupations à l'effet que certaines informations peuvent être sensibles sur le plan commercial	3
Réduire le coût de la réalisation et la divulgation d'analyses de scénario	
Des méthodologies et des outils additionnels devraient être développés pour les organisations afin de leur permettre de réaliser des analyses de scénario plus efficaces	2
Prévoir une phase transitoire d'une ou deux années pour l'analyse de scénario et les informations connexes à divulguer	
Établir de meilleures normes de pratique encadrant la réalisation et la divulgation d'analyses de scénario afin que les règles à suivre soient plus claires	1
Nous n'anticipons aucune difficulté	
Autre réponse (veuillez préciser)	
Non applicable	

Q9 Veuillez fournir plus de détails sur votre premier choix, dans la case ci-dessous.

À notre avis, l'objectif idéal serait d'utiliser des scénarios déclarés qui seraient fondés sur les travaux d'une ou de plusieurs grandes agences scientifiques reconnues dont les modèles ont été validés officiellement. Le but serait de définir une base de référence de haut niveau et cohérente à l'intention des entités déclarantes afin de faciliter la comparabilité. En plus du scénario de base à 2 °C, nous croyons qu'il serait utile de définir d'autres scénarios, toujours afin d'améliorer la comparabilité. À première vue, un

deuxième scénario qui reflète les dernières contributions déterminées au niveau national (NDCs, selon le sigle en anglais) contribuerait à fournir des renseignements sur le plan des répercussions attendues dans l'hypothèse du respect intégral des engagements explicites. Notons que plusieurs experts ont estimé le réchauffement à environ 3,2 °C suivant ce scénario, ce qui porterait l'écart à 1,2 °C. Cependant, les utilisateurs des divulgations financières relatives aux changements climatiques gagneraient à ce que les experts en matière de climat définissent plus en détails ces deux scénarios pour ce qui est de la période pendant laquelle la stabilisation des émissions devrait se produire et de la forme de la courbe suivant laquelle les températures actuelles atteindront les valeurs ultimes ciblées. Cela leur permettrait de s'assurer que les déclarations reposent sur des hypothèses communes.

Il y a peut-être un parallèle à faire avec les normes de comptabilisation du passif des régimes de retraite, qui reposent sur une méthodologie harmonisée, en vertu de l'IAS 19 et indépendamment du mécanisme de provisionnement réellement adopté. Un peu comme les impacts financiers des changements climatiques, les dépenses liées aux régimes de retraite se composent d'une série de flux monétaires étalés sur une longue période dans l'avenir, que les entreprises peuvent gérer de différentes façons, mais la norme comptable produit des informations comparables basées sur l'analyse par simulation, et ce, grâce à la méthodologie commune. La norme est prédéfinie de manière suffisamment détaillée pour assurer la comparabilité et elle est conçue pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture du marché. Dans ce cas, nous présumons que les scientifiques du climat devraient répartir la température moyenne mondiale en variations prévues dans différents lieux, que ce soit par région géographique ou par latitude.

Ici encore, afin d'assurer la cohérence des divulgations, en temps opportun, il faudrait probablement spécifier des ensembles correspondants d'hypothèses à l'égard des éléments, tels que des actions politiques favorisant la réduction ou l'atténuation des émissions. Lorsque de telles politiques seront susceptibles de générer des avantages économiques, comme ceux découlant de sources d'énergie alternatives ou de services d'atténuation, des informations supplémentaires représentatives pourraient aussi être fournies (p. ex., sous la forme d'une projection de la demande d'énergie renouvelable). Des ensembles standards d'hypothèses amélioreraient la comparabilité et aideraient à éviter l'emploi d'hypothèses trop optimistes à l'égard des actions politiques (p. ex., des politiques qui produisent des avantages économiques ou qui minimisent les coûts de l'organisation déclarante). En l'absence d'ensembles d'hypothèses définies, nous sommes d'accord pour dire que les entités devraient être encouragées à divulguer leurs propres ensembles d'hypothèses concernant ces types de variables (p. ex., un taux local de taxe sur le carbone pour un scénario donné), le but étant de préciser les effets du scénario pour l'entité déclarante. Des hypothèses politiques cohérentes pourraient émerger à titre de pratiques exemplaires, mais, dans tous les cas, elles devraient faire l'objet d'un suivi périodique.

Nous sommes d'accord pour dire qu'il faut mettre en place un processus continu afin de fournir des versions à jour des scénarios clés standards, vu que le climat, les actions des

gouvernements et leurs engagements publics ainsi que les techniques de modélisation évoluent. Il faudra prêter une attention particulière aux hypothèses quantitatives mesurables (ou à d'autres variables) qui sont susceptibles de provoquer (ou simplement d'indiquer) un point de bascule. C'est en surveillant ces hypothèses que l'on pourra en intégrer les résultats au processus de projection, d'une façon similaire à ce que les actuaires appellent le « cycle de contrôle actuariel », grâce auquel les données de sortie améliorent continuellement le modèle.

Tandis que nous nous dirigeons vers une plus grande divulgation d'informations quantitatives, il sera peut-être nécessaire, si l'on veut bien comprendre les impacts de l'augmentation des événements météorologiques extrêmes et des inondations, que des agences reconnues spécialisées en météorologie ou dans une discipline connexe (ou le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)) développent des modèles de fréquence ou d'intensité de tels événements à l'échelle locale, régionale ou nationale, de façon compatible avec les scénarios mondiaux. Cela pourrait se faire conjointement avec les entreprises bien connues de modélisation des catastrophes naturelles qui œuvrent dans le secteur des assurances IARD. L'industrie des assurances IARD possède une vaste expérience et un grand savoir-faire pour ce qui est de l'analyse et de la quantification des impacts de nombreux phénomènes climatiques à des fins de souscription des risques. Il serait également dans l'intérêt des organismes publics pertinents de collaborer en ce sens (ce qui devrait être encouragé), afin d'étayer le cadre de déclaration, et possiblement en vue d'adopter des mesures communes pour le FSB et les administrations publiques concernées, les conseils des normes comptables et les organismes supranationaux comme la Banque mondiale.

En pareil contexte, les assureurs, les réassureurs et leurs actuaires s'attendraient à travailler de concert avec les clients et les administrations publiques à la modélisation des conséquences financières des fréquences et des intensités projetées des phénomènes climatiques défavorables – soit au sein de l'assurance des biens ou au sein de l'assurance contre la mortalité et la morbidité.

Il pourrait aussi être nécessaire de modéliser la croissance projetée de la valeur des biens directement exposés aux phénomènes climatiques ou aux variations du niveau de la mer, et d'étudier les changements dans le profil des maladies consécutives dans les régions concernées. Ces modèles pourraient être développés sur le plan des projections de changements dans de nombreux aspects des assurances, des soins de santé et des coûts des régimes de retraite.

On peut s'attendre à ce que les mêmes parties aient la compétence souhaitée pour participer à la formulation de stratégies efficaces d'atténuation et de mesures utiles pertinentes (telles que des plans d'atténuation des inondations ou des plans d'urbanisme et d'aménagement de l'espace dans les zones affectées par les inondations, les ouragans, les cyclones ou les variations du niveau de la mer).

Dans tous les cas, le leadership du TCFD et d'autres décideurs dans la définition d'hypothèses de base communes permettrait de tirer profit de la valeur ajoutée par le travail des actuaires dans l'élaboration de projections financières précises à long terme

qui sont cohérentes avec les scénarios scientifiques, que ce soit du point de vue des placements (évaluation de l'actif) ou du passif (fréquence et intensité des réclamations). Au moyen de l'analyse de sensibilité, ces projections pourraient produire de l'information importante aux fins de la planification relative aux conséquences financières de ces phénomènes futurs incertains. Les actuaires seraient aussi appelés à aider d'autres entreprises dans la réalisation de modélisations à long terme et d'analyses de scénarios requises.

Toutes les mesures financières précitées pourraient aussi constituer des éléments clés visant à influencer les politiques publiques à bien des égards. Plus particulièrement, la comparaison des impacts à 2 °C ou à un niveau donné des contributions déterminées au niveau national (NDCs, selon le sigle en anglais) pourrait être une source d'information utile pour la prise de décisions concernant de futures contributions.

Indicateurs et cibles

Q10a Le TCFD recommande aux organisations de divulguer les indicateurs qu'elles utilisent pour évaluer les risques et les opportunités liés aux changements climatiques conformément à leur stratégie et à leur processus de gestion du risque. Pour certains secteurs, le rapport donne des exemples illustratifs d'indicateurs afin d'aider les organisations à déterminer les types d'indicateurs à considérer. Dans quelle mesure les exemples illustratifs d'indicateurs et de cibles sont-ils utiles?

Pour voir ces exemples illustratifs, consultez les pages suivantes de l'annexe du rapport du TCFD :

- Secteur de l'énergie : pages 54 à 58
- Secteur du transport : pages 66 à 70
- Secteur des matériaux et de la construction : pages 78 à 82
- Secteur de l'agriculture, de l'alimentation et des produits forestiers : pages 91 à 94

Veuillez choisir UNE seule réponse.

Très utiles

Plutôt utiles

Ni utiles ni inutiles

Pas très utiles

Pas utiles du tout

Je ne sais pas

Q10b Veuillez expliquer votre réponse plus en détails dans la case ci-dessous.

Selon nous, ces suggestions sont à la fois complètes et équilibrées. Nous sommes d'accord pour dire qu'un grand nombre d'entités amorceront ce processus de manière plutôt qualitative, pour ensuite passer à la divulgation des impacts quantitatifs sur le bilan et les profits avec le temps. Ce seront surtout les administrations publiques, les organismes de réglementation et, en particulier, les propriétaires d'actif, qui devront veiller à ce que cela se produise.

Dans les conseils complémentaires à l'intention des sociétés d'assurances, à la rubrique des indicateurs et des cibles, une catastrophe météorologique pourrait avoir des répercussions bien plus importantes que de simples dégâts matériels. Par exemple, une sécheresse affectera les résultats de l'assurance agricole ainsi que de l'assurance récolte et pourrait donner lieu à des réclamations au titre de la responsabilité de produits (p. ex., des variétés de semences censées résister à la sécheresse). Il existe aussi des questions de responsabilité plus générales relativement aux conditions climatiques, tel qu'il est souligné dans le sommaire des risques du rapport du TCFD (risque de transition – risque politique et juridique).

Les actifs relatifs au carbone dans le secteur financier

Q11 Une partie des attributions du TCFD consiste à développer des divulgations relatives aux changements climatiques qui permettraient aux parties prenantes de mieux comprendre les concentrations d'actifs relatifs au carbone dans le secteur financier.

Outre les indicateurs inclus dans les conseils et les conseils complémentaires du TCFD, quels autres indicateurs pourraient être utilisés pour mesurer les actifs relatifs au carbone dans le secteur financier?

Nous avons déjà fait des commentaires (Q3d) au sujet des conseils principaux et des conseils complémentaires à l'intention des propriétaires d'actif. (Pour résumer, les conseils complémentaires semblent bien plus pertinents que les conseils principaux en ce qui concerne les propriétaires d'actif.)

Le principal indicateur suggéré dans les recommandations complémentaires porte sur les gaz à effet de serre, conjointement à tout autre indicateur utilisé dans les processus décisionnels de placement. En ce qui concerne ce dernier, il se peut qu'en soi, s'il fait l'objet d'un contrôle au fil du temps, il fournisse des lignes directrices utiles pour l'industrie, lesquelles deviendront des pratiques exemplaires. Cela devrait donc aussi faire l'objet d'un contrôle et de promotion par le TCFD.

Comme autres exemples, citons le pourcentage de propriétés situées dans des zones à « haut risque » (p. ex., celles qui sont situées près du niveau de la mer ou dans des zones inondables), ou encore le pourcentage du portefeuille qui est exposé à des entreprises appartenant aux secteurs clés identifiés par le TCFD.

Q12 Le TCFD recommande aux organisations de déclarer les principaux indicateurs qu'elles utilisent pour mesurer et gérer les risques et les opportunités liés aux changements climatiques. Par exemple, le TCFD recommande aux propriétaires d'actif (y compris les sociétés d'assurances) et aux gestionnaires d'actifs de déclarer leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) normalisées qui sont liées aux placements qu'ils détiennent (pour chaque fonds, chaque produit et chaque stratégie) en se servant des données disponibles (voir les pages 35 et 41 de l'annexe).

Veillez donner votre point de vue sur la faisabilité de cette recommandation.

Du point de vue de la faisabilité, les propriétaires d'actif sont assez loin de pouvoir mettre entièrement en application cette recommandation, qui requerrait en soi un

changement radical (c.-à-d. un bon taux de mise en œuvre des recommandations du TCFD) de la part des entités dans lesquelles ils investissent, d'autant que ce ne sont pas toutes des sociétés ouvertes ou cotées en bourse. Nous sommes d'accord pour dire que la mise en œuvre devrait se faire par étapes et non de manière radicale.

Émissions de gaz à effet de serre (GES) liés aux placements

Q13a Dans quelle mesure la divulgation des émissions de GES liées aux placements serait-elle utile à la prise de décisions économiques (p. ex., décisions de placement)?

Veillez choisir UNE seule réponse.

- Très utile
- Plutôt utile
- Ni utile ni inutile
- Pas très utile
- Pas utile du tout
- Je ne sais pas

Q13b Veuillez expliquer votre réponse plus en détails dans la case ci-dessous

L'information joue un rôle crucial dans la décision de sur-pondérer ou de sous-pondérer intentionnellement un secteur ou un type d'actif donné. Cela est vrai en général et vaut particulièrement pour les pondérations de GES. Si un investisseur est surpondéré dans les émissions de GES, mais qu'il l'ignore, il assume en fait un risque lié aux GES sans être rémunéré. Cette information est donc très utile, dans la mesure où un investisseur avisé souhaite pondérer son portefeuille de cette manière.

Rémunération

Q14 Quels types d'organisations devraient décrire la façon dont le rendement et la rémunération tiennent compte des enjeux relatifs aux changements climatiques?

Veillez choisir TOUTES les réponses applicables.

Le secteur Énergie, comme le recommande le TCFD

Les autres organisations du secteur non financier (veuillez préciser)

Les organisations du secteur financier (veuillez préciser)

Aucune

Adoption et mise en œuvre

Q15 Selon vous, quelles sont les difficultés potentielles liées à la mise en œuvre des divulgations?

Veillez choisir TOUTES les réponses applicables.

Les informations demandées pourraient être sensibles sur le plan commercial

Le temps et le coût liés à la collecte des informations

Les divulgations relatives aux changements climatiques ne font pas partie des obligations réglementaires actuelles

Le manque d'expérience relativement aux concepts et aux méthodologies

L'existence de plusieurs cadres de déclaration relatifs aux changements climatiques

Autre réponse (veuillez préciser)

La volonté politique et le degré de priorité que les organismes de réglementation accorderont à cette question seront essentiels.

Un leadership efficace quant aux scénarios, aux échéanciers et aux paramètres de référence permettrait aux actuaire de donner aux préparateurs et aux utilisateurs des réponses plus explicites et un soutien mieux ciblé.

Q16 Quels facteurs déterminants, à supposer qu'il y en ait, vous inciteraient à adopter les recommandations?

Veuillez choisir TOUTES les réponses applicables.

Demandes des investisseurs de divulguer l'information

Demandes des clients ou des bénéficiaires

Surveleur et renforcement du capital de réputation à la suite de l'adoption

Demandes de renseignements ou requêtes de la part d'analystes du marché des obligations ou des actions

Adoption par les pairs de l'industrie

Autre réponse (veuillez préciser)

L'exercice d'une certaine pression de la part des autorités financières de réglementation et de contrôle encouragerait les entités qu'elles supervisent à gérer et à divulguer leurs risques liés aux changements climatiques. Nous sommes d'avis que le TCFD ou le FSB devraient rendre plus explicite le but de la collecte d'informations et les avantages qui s'y rattachent; par exemple, en matière de prévention des chocs financiers, d'optimisation de la politique monétaire, ou pour ce qui est d'orienter les décideurs quant au niveau ou à l'échéancier des mesures d'atténuation ou d'adaptation à prendre. Vu que des scénarios seront basés sur les niveaux futurs d'émissions et de réchauffement, un mécanisme devrait être mis en place pour contrôler périodiquement les résultats émergents, c.-à-d. les émissions nettes mesurées par la concentration des GES déclarés (ppm [parties par million]) par rapport aux hypothèses initiales, afin d'améliorer continuellement l'ajustement du modèle à la réalité.

Q17 Quel soutien ou quelles actions vous aideraient à mettre en œuvre les divulgations au cours des deux prochaines années?

Non applicable, puisque nous sommes un organisme professionnel.

Q18 Les recommandations du TCFD portent sur les divulgations relatives aux rapports financiers. Dans combien de temps votre organisation serait-elle en mesure de mettre en application les recommandations dans les rapports financiers?

Veillez choisir UNE seule réponse.

Nous déclarons déjà ces informations dans les rapports financiers

D'ici un à deux ans

D'ici trois à cinq ans

Nous n'avons pas l'intention de mettre en œuvre les recommandations

Je ne sais pas (veuillez expliquer)

Étant un organisme professionnel, ce n'est pas que nous n'avons pas l'intention de suivre les recommandations, mais nos services dépendent des décisions des entités déclarantes qui font appel à nous.

Autres commentaires

Q19 Quels autres commentaires aimeriez-vous transmettre au TCFD au sujet des recommandations?

Veillez inscrire votre réponse dans la case ci-dessous.

Les actuaires sont des professionnels aptes à jouer un rôle crucial en ce qui concerne les divulgations relatives aux changements climatiques. L'expérience et l'expertise des actuaires en matière de modélisation et de projections financières en contexte d'incertitude font partie intégrante de leur profession. Cela leur permet de bien faire la distinction entre un futur incertain et un futur impossible. Nous sommes en mesure d'illustrer les résultats possibles que l'avenir nous réserve. Nous pouvons aussi indiquer toute incohérence fondamentale entre les cibles et les moyens choisis pour les atteindre. Nous savons aussi que de petits écarts accumulés sur de longues périodes peuvent entraîner des résultats très différents.

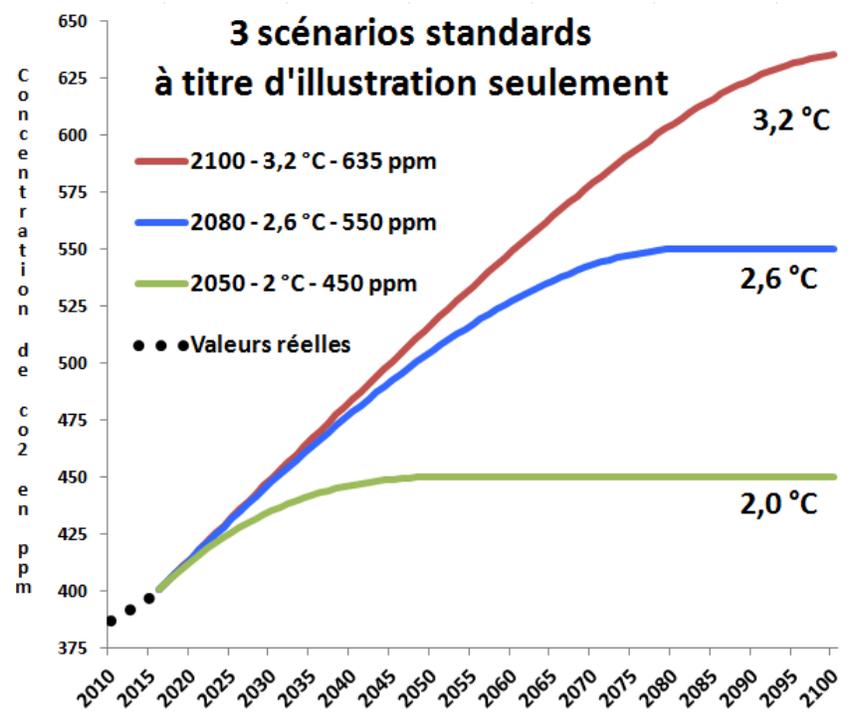
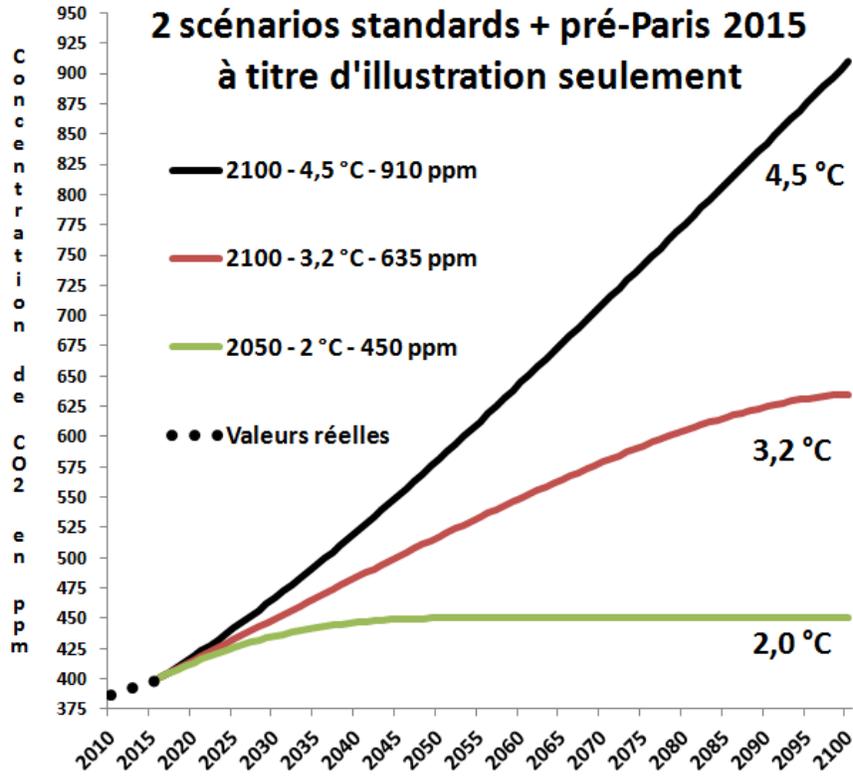
Les scientifiques du climat affirment qu'il existe un lien entre la quantité d'émissions de CO₂ accumulées et le réchauffement climatique. Par exemple, limiter la concentration de CO₂ à 450 ppm ou 500 ppm aurait une certaine probabilité de stabiliser le réchauffement climatique à 2 °C (selon le cinquième rapport du GIEC). Cette information est importante lorsque l'on examine les retombées des placements dans des mesures d'atténuation ou d'adaptation. Les évaluations déclarées par les entités seront de qualité dans la mesure où elles comprennent et elles utilisent des informations adéquates. Voilà pourquoi nous recommandons au TCFD d'assurer un leadership, en temps opportun, en détaillant les scénarios standards de manière de plus en plus explicite.

Nous remarquons que les rapports fondés sur les courbes de Keeling indiquent une concentration actuelle de CO₂ de plus de 400 ppm, ce qui veut dire que, selon le scénario à 2 °C évoqué précédemment, l'écart est de moins de 50 ppm ou 100 ppm. Par

simple arithmétique, si la concentration augmentait de 2 ppm ou 3 ppm par année en moyenne, la limite serait atteinte d'ici 25 à 50 ans dans le premier cas et d'ici 17 à 33 ans dans le second. Le simple bon sens indique que, si la concentration doit se stabiliser aux niveaux indiqués, les émissions nettes doivent converger vers zéro à la fin de l'année ciblée. Il est donc possible qu'à court terme, les émissions soient supérieures, mais, à partir d'un certain point, elles devront être inférieures à la moyenne. Si l'on suppose que les émissions nettes doivent diminuer graduellement, les contraintes mathématiques limitent les multiples avenues possibles à un corridor restreint. Chaque ensemble de ppm qui se situe dans ce corridor mondial peut néanmoins avoir une incidence différente sur le réchauffement en différents lieux. Les scientifiques du climat devront donc personnaliser les courbes représentant le réchauffement en degrés Celsius, en fonction de données climatiques appropriées, vu qu'une moyenne globale de 3,2 °C, par exemple, peut signifier moins de 2 °C dans certaines régions et plus de 4 °C dans d'autres.

Il faudrait encourager les scientifiques du climat à utiliser leurs modèles pour déterminer les spécificités de chaque courbe projetée de Keeling relativement aux concentrations en ppm, aux températures et aux probabilités qui lui sont associées pour une période donnée. À notre avis, le TCFD est bien placé pour jouer un rôle proactif et constructif sur le plan de la mobilisation de la communauté scientifique afin qu'elle spécifie entièrement les scénarios standards. Nous croyons que les entreprises peuvent traduire cet ensemble d'informations en des termes financiers, avec l'aide de professionnels comme les actuaires.

Puisqu'une image vaut mille mots, nous avons construit, d'un point de vue purement mathématique, des graphiques pro forma illustrant ce à quoi ces courbes représentant des concentrations de CO₂ en ppm pourraient ressembler pour la planète dans son ensemble. Des graphiques similaires peuvent être construits pour représenter le réchauffement en degrés Celsius en différents lieux. Ces graphiques permettent de visualiser différentes possibilités, bien qu'ils ne visent pas à illustrer des données climatiques scientifiques précises.



Nous vous remercions de répondre à cette consultation. Vos commentaires sont très appréciés. Si vous acceptez que le TCFD ou PwC communiquent avec vous pour obtenir des éclaircissements sur vos réponses, cliquez [ici](#).